



## COMPTE RENDU REUNION PUBLIQUE DU 4 MARS

Un grand merci aux 24 personnes (hors membres du conseil municipal) qui ont participé à ce temps d'échange pour nous interroger, faire des propositions autour de thèmes choisis en concertation.

**Ecole** : Pas de fermeture de classe pour la rentrée 2022/2023. La volonté de conserver le RPI tel qu'il est reste affichée par les deux communes.

**Affichage** : Penser à afficher les différents documents sur le tableau d'Argentières

### Environnement

- Refuge animaux sur notre territoire :

Actuellement les chiens errants dont nous ne connaissons pas les propriétaires sont récupérés par Animal'or avec qui nous avons une convention. Pour les chats, nous avons une convention avec la SPA pour la stérilisation de 5 chats dans l'année.

Quant à la création d'un refuge, ce projet serait plutôt un projet intercommunal à monter avec la SPA qui, actuellement, fonctionne avec Animal'or.

- Entretien des chemins

On nous signale des chemins ayant besoin d'entretien. Chaque habitant remarquant des besoins sur les voies communales est invité à le signaler en Mairie pour que nous programmions les travaux.

- Chemins répertoriés comme sensibles

Certains chemins sur les périodes particulièrement humides devraient être fermés à la circulation d'engins motorisés. Une réflexion et action seront mises en place, notamment ceux où il y a traversée de ruisseau (traversée étant interdite aux véhicules à moteur de façon permanente) dits sensibles.

A savoir qu'outre le problème de la traversée de ruisseau, les chemins sont empruntables par tous usagers.

- Plantations de haies :

Sur Prailles, dans le cadre de l'aménagement foncier, 5 km de haies ont été arrachés et 15km ont été plantés. De plus 23 nichoirs à chauve-souris et plusieurs gîtes amphibiens ont été installés. L'entretien des plantations va être mené par l'entreprise pendant 3 ans, ensuite, celui-ci sera géré par les exploitants. Un arrêté préfectoral a été pris en juillet 2022 précisant que les plantations et l'existant avant travaux sont maintenant classés et toute intervention sur les haies doit respecter les règles « d'entretien » permettant la préservation. Le non-respect de ces obligations sera sanctionné par les représentants de l'état.

Plantations sur La Couarde : la commission environnement pourra se saisir de ce dossier pour mettre en œuvre une action avec école, chasseurs, habitants... pour planter chez un exploitant demandeur avec l'appui de Prom'haies...

- Eclairage des bourgs

L'éclairage actuel est équipé en LED, donc une consommation maîtrisée. Cependant on peut se poser la question de la pollution lumineuse (incidence sur les insectes).

Il est proposé d'expérimenter la réduction du temps d'éclairage dans les bourgs. Sur Prailles, il faut voir s'il est possible de garder le temps d'éclairage actuel autour de la mairie à cause des activités qui ont lieu le soir.

### **Solidarité**

- Groupement achat Fuel :

La Mairie n'est pas habilitée à organiser des groupements d'achats pour les privés. Si certains habitants sont intéressés, il convient de se faire connaître et de se regrouper. La mairie peut aider sur la mise en lien, la mise à disposition de salle pour réunion...

- Navette personnes seules et jeunes

Le service Soli'car est en place pour répondre à ces besoins. 5 chauffeurs bénévoles interviennent pour accompagner pour des courses, rendez-vous médicaux... L'utilisateur donne 0.30€ du km.

Actuellement, l'association Mobylière implantée sur Chizé, avec l'aide de plusieurs services civiques mène un diagnostic en terme de mobilité sur le territoire de Mellois en Poitou. Suite à celui-ci des propositions émergeront.

Pour les jeunes : la difficulté de se déplacer est soulevée. Ils utilisent les réseaux pour s'organiser mais auraient peut-être besoin d'un coup de pouce. Il serait bon de les rencontrer pour voir comment leur répondre.

- Solidarité entre habitants:

La mise en place de référents de secteur permet la vigilance sur certaines situations. La connaissance d'une situation demandant l'intervention d'un groupe d'aide permettra de mobiliser la population volontaire par les différents moyens à notre disposition. Les besoins peuvent être divers.

### **Commerce**

Actuellement Michel des Amourettes se satisfait du nouveau fonctionnement. La fermeture du lundi et mardi lui permet de se reposer pour mieux repartir.

Des personnes intéressées pour la reprise se sont fait connaître et se préparent à prendre la suite quand Michel décidera de céder son commerce. Actuellement, ce n'est pas d'actualité.

### **Divers**

- Structure Multi sport de Prailles

L'implantation en milieu de bourg provoque des désagréments au niveau du bruit pour certains riverains, notamment quand de jeunes adultes jouent.

Une réunion avant installation avait été mise en place avec les riverains, mais très peu de participation...

La haie de la place, lors de l'aménagement du bourg a été arrachée, elle a été remplacé, mais la végétation n'est pas assez dense pour servir de protection.

- La poste

Actuellement, la poste n'est pas en mesure de modifier l'organisation de ses services, donc l'attribution des codes postaux.

- Eolien

La réunion ouverte a permis d'échanger sur le projet avec les personnes intéressées. Actuellement, les résultats relevés grâce au mâât de mesure ne sont pas connus.

On sait que cet espace est un espace protégé pour l'aviation civile, la hauteur des éventuelles éoliennes est limitée.

La charte en vigueur sur « Mellois en Poitou » limite les implantations au regard de différents critères. La Communauté de Communes devrait suivre les préconisations de la charte par laquelle l'implantation proposée n'est pas possible. Mais est ce que le préfet suivra ?

Actuellement, le dossier n'est pas déposé en Préfecture.

- Etang de Goux

Suite aux préconisations de l'Agence de l'eau, des aménagements seraient à prévoir.

Le dossier avec les différentes possibilités est travaillé avec le syndicat des eaux. Une visite de plans d'eau aménagés est programmée pour nous aider à prendre une décision.

Les scénarii proposés seront étudiés avec les habitants intéressés.

Le lavoir aurait besoin d'un entretien pour assurer sa préservation

- Terrain à vendre du lotissement de La Couarde

Nous avons eu contact avec une agence et pris une délibération pour vendre au prix de 25€ le m2... A suivre...

L'implantation et le format de la réserve incendie seront travaillés avec l'aménagement du bourg de La Couarde.

- La fibre

Devrait être accessible partout fin 2022, début 2023.

- Traitements des différents déchets

Déchets verts : chacun doit au maximum valoriser ses propres déchets verts (sans brûlot), sinon, ils sont récoltés à la déchèterie. Un broyeur est empruntable à la communauté de communes par les particuliers et mairie. En automne, il a été mis à disposition des habitants dans le cadre des matinées citoyennes. Cette opération sera renouvelée.

Les containers ont été installés par le service environnement de la communauté de communes. L'implantation est actuellement provisoire. Si des problèmes particuliers apparaissent, il serait bon de les faire connaître en mairie ou auprès du service concerné : 05 49 27 56 79

Suite à ce temps d'échange différentes actions sont à travailler :

- Plantation de haies sur La Couarde (com environnement)
- Entretien du lavoir (com voirie bâtiment)
- Revoir nos éclairages (com environnement)
- Temps d'échange à mettre en place avec les jeunes (com communication)
- Répertoire et limiter l'accès de chemins « sensibles » (com voirie bâtiments)
- Penser affichage Argentière
- Réflexion bruit multi sport
- la création d'un refuge animaux à réfléchir avec La Com Com